



Commune de CAMARET-SUR-MER

Mission de contrôle technique

ACTE D ENGAGEMENT

OBJET: Travaux d'aménagement dans un bâtiment existant d'un local à usage de gare maritime sur le terre-plein du quai pêche à Camaret sur Mer– Mission de bureau de contrôle technique

Le Maître d'ouvrage : M. François SENECHAL, Maire de CAMARET-SUR-MER
Place d'Estienne d'Orves, 29570 Camaret sur Mer, tel 02.98.27.94.22 / Fax : 02.98.27.87.19
Messagerie dgsmairie@camaretsurmer.fr

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier de CROZON

Le candidat :

- a) agissant en mon nom personnel et domicilié :
- b) agissant au nom et pour le compte de la Société :
Ayant son siège social à :
Téléphone :
 - N° d'identité d'établissement (SIRET) :
 - Code d'activité économique principale (APE) :
 - N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :
 - **Messagerie électronique du correspondant** :@
 - Références bancaires / Produire un IBAN

S'engage, sans réserve, pour réaliser mission de contrôle technique portant sur le chantier cité au paragraphe n°1 du présent document.

1. **Objet du marché**

Le présent marché de bureau de contrôle technique, passé en application de l'art. 28 du CMP, concerne l'opération suivante :

Travaux d'aménagement dans un bâtiment existant d'un local à usage de gare maritime sur le terre-plein du quai pêche à Camaret sur Mer.

L'intervention du contrôleur technique s'exerce conformément aux dispositions de la norme NF P 03 – 100 ; Réf. : Art L 111-23 du Code de la Construction de l'Habitation. ; CCAG PI : Arrêté du 16 septembre 2009 ; Décret 99-443 du 28 mai 1999 relatif au CCTG applicable aux marchés de contrôle technique.

Missions confiées au prestataire : L + SEI + LE + VIEL + VAMST + HANDI + Attest HANDI
Mission TH en option (P.S.E. : prestation supplémentaire éventuelle)

2. **Montant de l'offre**

2.1 **Montant de la mission de Base / L'évaluation de la mission telle qu'elle résulte du détail estimatif, est :**

Montant hors TVA : €

TVA au taux de %, soit : €

Montant TVA incluse :

€

Arrêté en lettres à : _____

2.2 P.S.E. (option) mission TH complète

Montant hors TVA :

€

TVA au taux de _____ %, soit :

€

Montant TVA incluse :

€

Arrêté en lettre à : _____

3. Délais et date de début d'exécution des prestations : Le présent marché entrera en vigueur à compter de son acceptation par le pouvoir adjudicateur. Elle se termine à la réception des travaux.

4. Sous-traitance : Le bureau de contrôle technique peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de sa mission, sous réserve de l'acceptation du sous-traitant par le Maître d'Ouvrage. Aux fins d'acceptation, il devra fournir toutes attestations concernant le niveau de compétence de la personne physique qui assurera la mission de coordination.

5. Est annexé au présent marché : le Cahier des charges de la mission

6. Conditions de paiement - rémunération

Les prix sont fermes et définitifs. Le prix total revêt un caractère forfaitaire. Le délai de mandatement des acomptes et du solde est fixé à 30 jours.

Délais de paiement : 30 jours. Règlement par acomptes au fur et à mesure du déroulement des différentes phases

7. Différends et litiges : Le tribunal administratif de Rennes est compétent en cas de litiges.

Informations relatives aux recours

- Instance chargée des recours : T.A. de Rennes, 3 Contour de la Motte à 35000 Rennes Tel. 02.23.21.28.28 – Fax 02.99.63.56.82
- Instance chargée de la médiation : Comités Consultatifs de règlement amiable des organes chargés des procédures de médiation, 6 quai de Ceineray, BP 33515, 44035 Nantes Cedex.

A _____, le

Le Bureau de Contrôle Technique

Nom, Prénom de la personne habilitée à engager l'entreprise

Signature

Cachet

Accepté par le pouvoir adjudicateur,

A Camaret sur Mer, le

Le Maire

François Sénéchal